

Près de 1 milliard de \$ Us mobilisés pour les investissements dans le bassin du Nil

AP/rib News, 08/07/2009 – Source AP Les bailleurs de fonds ont déjà mobilisé près de 1 milliard de dollars Us pour financer de grands travaux dans les Etats membres de l'Initiative du Bassin du Nil (IBN), a-t-on appris mercredi. Pour la République démocratique du Congo (RDC), sont concernés l'interconnexion des réseaux électriques dans les lacs équatoriaux, notamment le renforcement de la ligne Ruzizi-Goma, la construction de la ligne Kiliba-Bujumbura et Goma-Mukungwa, l'aménagement du bassin de la rivière Semliki, le développement de la pêche dans les lacs Edouard et Albert, la productivité et la commercialisation des produits agricoles dans les pays du bassin du Nil.

Un atelier organisé par l'IBN s'est ouvert mercredi à Kinshasa à l'intention des parlementaires de la RDC pour l'accord-cadre de coopération sur la gestion des ressources en eau du bassin du Nil. Depuis dix ans, les neuf pays membres de l'IBN - le Burundi, l'Egypte, l'Ethiopie, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie, le Soudan, l'Ouganda et le Tchad - parvenaient pas à se mettre d'accord pour la création d'une commission permanente chargée de la gestion commune des ressources des eaux du Nil. Les Etats membres ne sont pas tombés d'accord sur l'article 14b du projet de texte élaboré par les négociateurs. Proposé par le Soudan et l'Egypte, cet article préconise que les autres pays membres reconnaissent à ces deux Etats leurs droits et usages historiques sur les eaux du Nil, conformément aux accords conclus à l'époque coloniale. Le directeur exécutif de l'IBN, Mme Henriette Ndombe, a indiqué que des avancées ont été enregistrées dans les négociations sur cet accord. « À ce jour, le document de coopération qui a fait couler beaucoup d'encre pendant 10 ans, se voit arriver à son stade final », a déclaré Mme Ndombe, ajoutant que ce document sera présenté dans les prochains mois pour ratification. L'IBN a été créée le 22 février 1999 à Dar-es-Salam, en Tanzanie, en vue du développement socio-économique des populations des Etats membres à travers une utilisation efficace des ressources en eau du Nil et le partage équitable des avantages qui en découlent.